

fiance qu'ils affichent, ils chercheraient à faire voter ces jeunes gens, afin d'augmenter leur majorité. Mais ils savent que ces jeunes gens ne donneront pas leur appui au parti libéral. Ils savent fort bien que la jeunesse de l'heure pense sérieusement, qu'elle se rend compte que le monde civilisé est rendu à la croisée des chemins, et que le présent Gouvernement a fait tout ce qui se pouvait faire. La jeunesse du pays n'oublie pas, comme le font toujours les honorables députés de l'opposition, que nous traversons une crise économique de six années. Elle s'en rend compte, et elle comprend aussi que le présent Gouvernement a fait tout ce qui se pouvait faire pour amortir le coup de cette crise et qu'il fait aujourd'hui adopter des mesures qui ouvriront des horizons à notre jeunesse. Naturellement, c'est mon opinion personnelle que je donne, mais je demanderais au Gouvernement de ne pas dissoudre le Parlement ou au moins de ne pas décréter d'appel au peuple tant que ces jeunes gens, il y en aura sans doute au moins deux cent mille, n'auront pas leurs noms sur les listes et ainsi l'occasion de dire leur mot lors des élections pour le prochain Parlement.

M. BEAUBIEN: Est-ce l'intention du Gouvernement de retarder les élections jusqu'à ce que les cinq jumelles Dionne soient en âge de voter?

M. GOBEIL: J'ai dit que je parlais pour moi-même. A tout événement, je ne connais pas les intentions du Gouvernement; mais en supposant que la prorogation du Parlement eût lieu avant Pâques—et tous les honorables membres savent fort bien que la chose est impossible—nous ne pourrions avoir les élections générales avant la fin de mai ou la première partie de juin. Cela voudrait dire que les électeurs seraient appelés aux urnes électorales tandis que la revision des listes serait à se faire; par conséquent, tous les jeunes gens, garçons et filles, qui devraient avoir l'occasion de manifester leur opinion aux bureaux de scrutin ne seraient pas en mesure de le faire.

Je désire revenir sur une autre observation qu'a faite l'honorable député de Medicine-Hat. Pendant son discours il a dit ceci: "Les cultivateurs sont submergés." Je m'abstiendrai de le chicaner sur les mots, mais nombre de gens oublient, je le crains fort, que les cultivateurs ne se sont pas endettés depuis 1930. Sur cent cultivateurs, je doute fort qu'il s'en trouve un seul qui ait grevé sa terre d'une nouvelle hypothèque ou qui se soit lourdement endetté depuis 1930. Mes honorables amis de la gauche prétendent que la classe agricole est dans une situation désespérée et nous l'admettons. Mais, si les culti-

vateurs sont dans une situation désespérée, c'est parce qu'ils se sont endettés durant les soi-disant années de prospérité, c'est-à-dire de 1925 à 1930; c'est au cours de cette période, ainsi que l'honorable député le sait fort bien, que la classe agricole a contracté des dettes. Depuis 1930, les cultivateurs n'ont pas été en mesure de rembourser leurs dettes mais ceux qui n'en avaient pas ont pu vivre assez bien. Les difficultés dans lesquelles les cultivateurs se débattent à l'heure actuelle date de l'ancien régime et personne ne peut le nier.

Pour en revenir aux principales observations que j'ai l'intention de faire, l'honorable député de Shelburne-Yarmouth (M. Ralston) a prononcé les paroles suivantes au début de son discours:

Le Gouvernement s'était enfin rendu compte de la futilité de la politique commerciale et douanière qu'il poursuit depuis quatre ans et qui a pour ainsi dire amené la ruine du Canada.

Voilà les paroles qui m'ont décidé à prendre part au présent débat. Je n'ai pas à m'excuser si je dis que je suis un homme de parti et que j'ai foi dans le système des partis. Nous devons avoir des partis en vertu de la constitution qui nous régit. J'estime aussi que l'opposition joue peut-être un rôle tout aussi important et nécessaire que celui du gouvernement pour ce qui est de la bonne conduite des affaires du pays. Le devoir, le rôle de l'opposition, c'est de critiquer le gouvernement lorsqu'il mérite de l'être. Mais, dans l'accomplissement de ses fonctions, l'opposition doit se livrer à une critique honnête et qui n'est pas de nature à tromper les électeurs. Je le déclare très précisément, mes honorables amis de la gauche savent parfaitement que les remaniements tarifaires qui ont été effectués depuis 1930 n'ont nullement causé la ruine du pays au cours des quatre dernières années.

Je désire faire consigner au hansard certains chiffres particuliers qui sont d'actualité. Les notes que j'ai préparées sont assez semblables aux remarques qu'a faites le ministre du Commerce (M. Hanson); je devrai donc raccourcir quelque peu les miennes afin de ne pas répéter ce qui a déjà été dit. Etant donné les déclarations que les honorables membres de la gauche ont faites à maintes reprises—et ces déclarations sont d'ordre général; elles ne signalent pas quels sont les relèvements de droits effectués par le Gouvernement qui sont la cause de la diminution de notre commerce—il est nécessaire de mettre les points sur les i et les barres sur les t. Je me bornerai à mentionner quelques numéros du tarif, mais avant de le faire, je tiens à répéter d'une façon générale l'observation qu'a faite le ministre du Commerce, à savoir que tous